

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 14 octobre 2022
Délibération n°6

L'An deux mille vingt-deux le quatorze octobre à 20h30, le Conseil Municipal convoqué le dix octobre s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Étaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - MOUGIN Rémi - GRANET Alice - MOUTIER Gérard - KIRKYACHARIAN Luc - HERMITTE Jean-Pierre - SEMIOND Philippe - BARONNAT Bernard - COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - VIESSANT Céline - JEANNE Virginie - CAIRE Maéva - CARRE-PIERRAT Amandine - MOSSO Véronique - VERNET Laurent - ALDEBERT Gérard

Absents :

Procurations :

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA « REGIE DES REMONTEES MECANIKES ET DU DOMAINE SKIABLE DE PELVOUX-VALLOUISE »

Madame le Maire rappelle qu'en application conjointe des articles L.2221-14, R.2221-3 et R.2221-5 du code général des collectivités territoriales, la régie dénommée « *Régie des Remontées Mécaniques et du domaine skiable de Pelvoux-Vallouise* » est administrée, sous l'autorité du maire et du conseil municipal, par un conseil d'exploitation et un directeur, désignés dans les mêmes conditions par le conseil municipal sur proposition du maire.

Madame le maire rappelle qu'en application de l'article 6 des statuts de la régie, le conseil d'exploitation est composé de 5 membres titulaires, dont le Président du conseil d'exploitation, et de 5 membres suppléants.

Les représentants de la commune doivent détenir la majorité des sièges du conseil d'exploitation, soit trois sièges au minimum, les deux sièges restants pouvant être attribués soit à des personnes qualifiées extérieures au conseil, soit à des conseillers municipaux.

Madame le maire propose donc au conseil de procéder à la désignation du conseil d'exploitation de la régie des Remontées Mécaniques et du domaine skiable de Pelvoux-Vallouise, comme suit :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
MOREAU Gaëlle	MOUGIN Rémi
BARONNAT Bernard	COQUILLAT Catherine
JEANNE Virginie	CARRE-PIERRAT Amandine
PRAT Eric (ESF)	CAIRE Philippe (Club des sports)
CELSE Gérard (NEV)	PORTEJOIE Jérôme

L'ensemble de ces membres ont été contactés et ont donné un avis de principe positif.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2221-2 et suivants et R. 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération du conseil municipal n°1 du 28 mai 2021 portant création de la régie des Remontées Mécaniques et du domaine skiable de Pelvoux-Vallouise ;

Vu les statuts de la régie des Remontées Mécaniques et du domaine skiable de Pelvoux-Vallouise dotée de la seule autonomie financière ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Désigne** comme membres du conseil d'exploitation de la régie des Remontées Mécaniques et du domaine skiable de Pelvoux-Vallouise les personnes suivantes :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
MOREAU Gaëlle	MOUGIN Rémi
BARONNAT Bernard	COQUILLAT Catherine
JEANNE Virginie	CARRE-PIERRAT Amandine
PRAT Eric (ESF)	CAIRE Philippe (Club des sports)
CELSE Gérard (NEV)	PORTEJOIE Jérôme

- **Autorise** madame le maire à signer tout acte ou document se rapportant à ces nominations ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.